

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

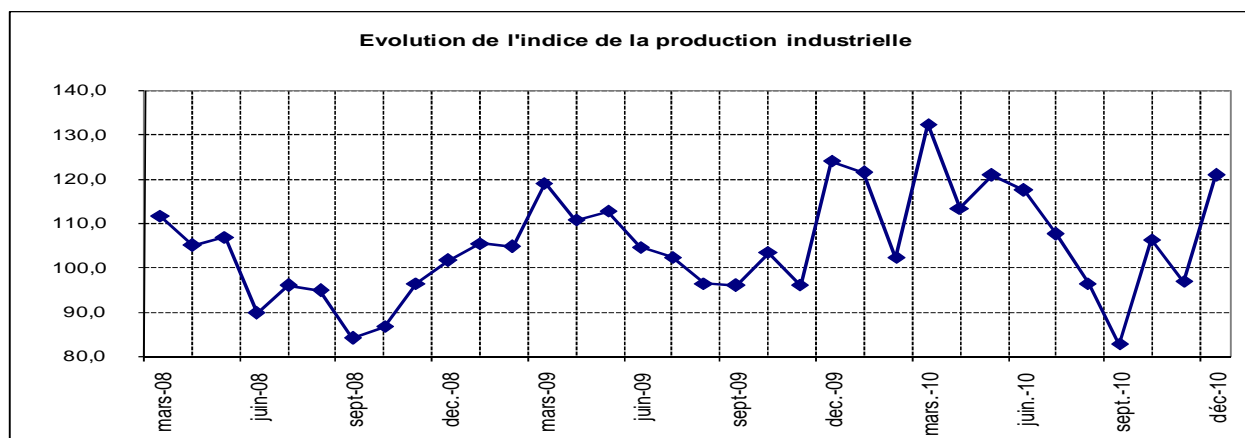
(Base 100 en 2006)

Décembre 2010

Depuis janvier 2008, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) publie cette note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI), publiée concomitamment avec celle trimestrielle pour répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue.

ANALYSE D'ENSEMBLE : une performance de l'activité industrielle

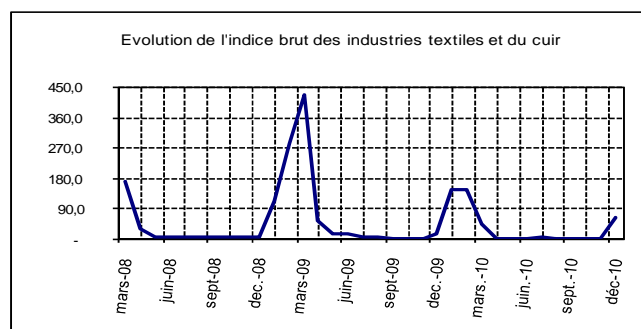
L'activité industrielle en décembre 2010, est marquée par un relèvement de la production. En effet, l'indice harmonisé de la production industrielle, s'est établi à 120,8 après 96,8 au mois précédent, soit une hausse de 24,8%. Cette évolution est imputable à une bonne orientation de l'activité de la quasi totalité des sous secteurs, hormis ceux des industries du bois et de production d'énergie. Par rapport à décembre 2009, la production s'est contractée de 2,6%, tandis qu'en moyenne sur 2010, elle s'est améliorée de 3,4% par rapport à celle de 2009.



ANALYSE SECTORIELLE

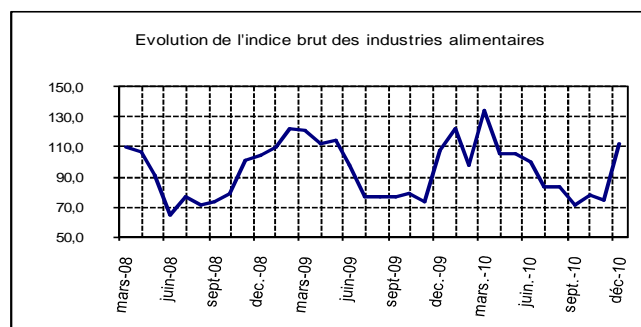
Une consolidation de l'activité des industries textiles et du cuir

Comparée au mois précédent, l'activité des industries textiles et du cuir s'est considérablement accélérée, sous l'effet d'une reprise de celle d'égrenage de coton. Par rapport à décembre 2009, la production des industries textiles et du cuir a fortement augmenté, du fait d'un bon rythme d'entrée des intrants. **La production moyenne de 2010 a reculé de 54,8% par rapport à celle de l'année précédente.**



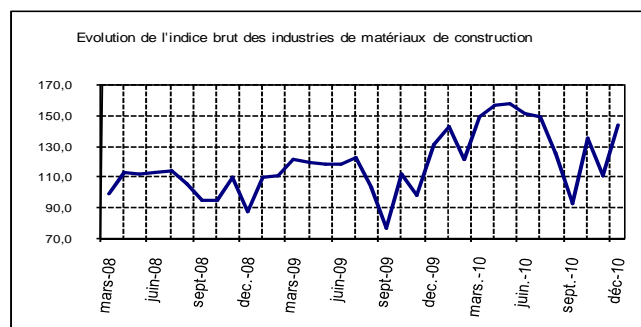
Une performance de l'activité des industries alimentaires

A la suite du repli enregistré au mois précédent, la production des industries alimentaires s'est relevée de 50,2%. La reprise de la campagne de production de sucre, ainsi que le relèvement de la production laitière et de glaces, sont à l'origine de l'évolution enregistrée dans la branche. Toutefois, il est noté un recul de 41,2% de la production des huileries et de 28,8% de celle des produits alimentaires à base de céréales. En variation annuelle, la production des industries alimentaires s'est accrue de 4,9%. **La production moyenne de 2010, s'est améliorée de 0,2% par rapport à celle de 2009**



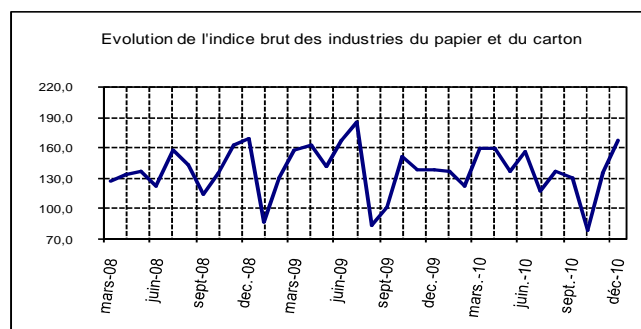
Une croissance de la production des industries des matériaux de construction

Après le repli enregistré au mois précédent, l'activité des industries des matériaux de construction a progressé de 29,7%, en rythme mensuel. Cette évolution est imputable à une hausse de la production du ciment. Par rapport à décembre 2009, la production des industries des matériaux de construction s'est accrue de 9,7%. **La production moyenne de 2010 s'est bonifiée de 22,0% par rapport à celle de l'année précédente.**



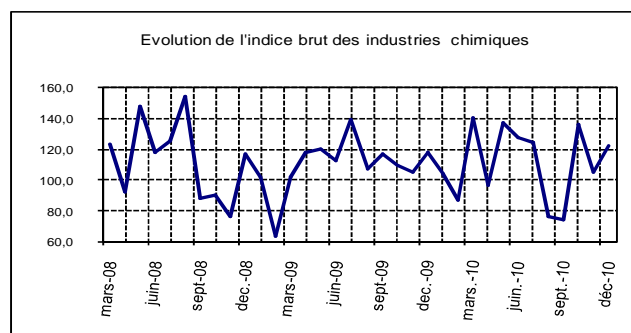
Un accroissement de la production des industries du papier et du carton

En décembre 2010, l'activité des industries du papier et du carton s'est relevée de 23,6%, en variation mensuelle, sous l'effet d'une hausse de la production des articles en papier et carton, du fait d'un renforcement des biens d'équipements de certaines unités de production de la branche. Comparée à décembre 2009, la production des industries du papier et du carton a progressé de 20,6%, tandis qu'en moyenne sur 2010, elle a évolué de -0,4% par rapport à celle de 2009.



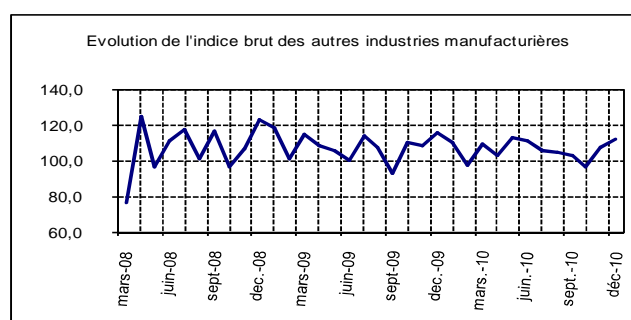
Une bonne orientation de l'activité des industries chimiques

La production des industries chimiques est ressortie à +16,8%, par rapport au mois précédent. Ce résultat est imputable à une performance de l'activité de la quasi-totalité des sous secteurs, hormis celui de fabrication de produits chimiques de base (-16,7%). Le relèvement de la production pétrolière raffinée est consécutif à un approvisionnement suffisant en matières premières. Au cours de la période sous revue, il est noté un recul de la production d'engrais et d'acide phosphorique. Par rapport à décembre 2009, la production des industries chimiques a crû de 3,6%. **La production moyenne de 2010 s'est relevée de 1,3% par rapport à celle de l'année précédente.**



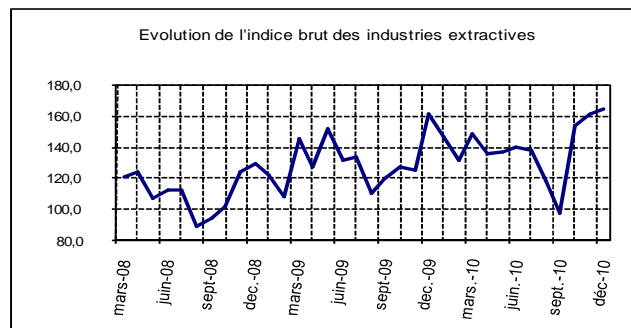
Une progression de l'activité des autres industries manufacturières

L'activité des autres industries manufacturières s'est accrue de 3,8%, en variation mensuelle. L'augmentation de la production de bougies domestiques, favorisée par une hausse de la demande locale, est à l'origine de l'évolution enregistrée dans la branche. En variation annuelle, la production des autres industries manufacturières a fléchi de 3,5%. **La production moyenne de 2010 s'est repliée de 1,9%, par rapport à celle de 2009.**



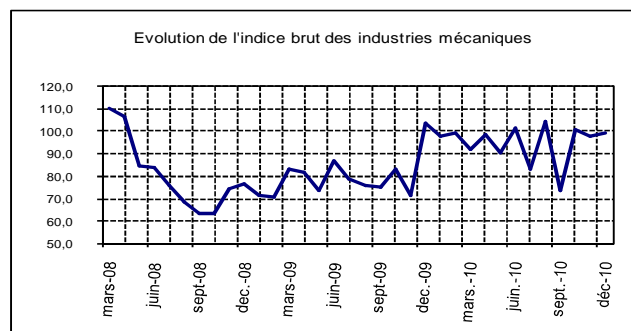
Une augmentation de la production des industries extractives

En décembre 2010, l'activité des industries extractives s'est bonifiée de 2,1%, en rythme mensuel, sous l'effet d'une croissance de la production de sel et de natron (+12,2%). Toutefois, le recul de la production de pierre, de sable et d'argiles (-3,9%), ainsi que de phosphate (-0,3%) n'a pas pu inverser la tendance haussière de la branche. Par rapport à décembre 2009, la production des industries extractives a affichée une hausse de 2,1%. **La production moyenne de 2010, s'est améliorée de 6,8% par rapport à celle de 2009.**



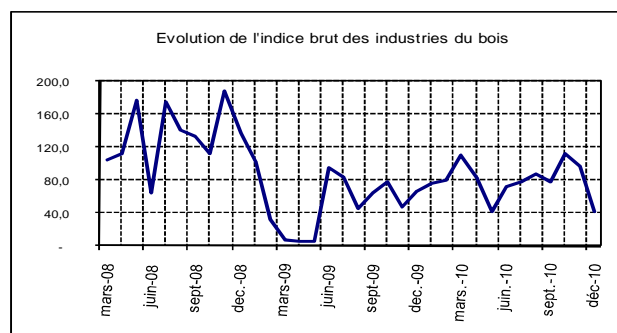
Un relèvement de l'activité des industries mécaniques

Comparée au mois précédent, la production des industries mécaniques s'est bonifiée de 1,7%. Ce résultat est imputable à une progression de celle des autres ouvrages en métaux (+12,4%). Toutefois, il est noté un recul de 1,9% de la production sidérurgique et, dans une moindre mesure, de 0,9% de celle des machines et matériels électriques. En variation annuelle, la production des industries mécaniques a fléchi de 3,8%, tandis qu'en **moyenne sur 2010, elle s'est accrue de 19,3% par rapport à celle de l'année précédente.**



Un fléchissement de l'activité des industries du bois

L'activité des industries du bois a reculé de 56,7%, en variation mensuelle. La contraction de la production des mobiliers en bois, en liaison avec la baisse de la demande locale, explique l'évolution enregistrée dans la branche. En variation annuelle, l'activité des industries du bois s'est repliée de 38,2%. **La production moyenne de 2010 a évolué de +49,3% par rapport à celle de 2010.**



Un repli de l'activité des industries de production d'énergie

En décembre 2010, l'activité des industries de production d'énergie s'est affaiblie de 7,5%, en rythme mensuel, résultant d'une évolution conjuguée de la production d'électricité (-10,5%) et d'eau potable (-3,0%). Par rapport à décembre 2009, la production d'énergie a augmenté de 4,9%. **La production moyenne de 2010 a progressé de 9,1% par rapport à celle de 2009.**

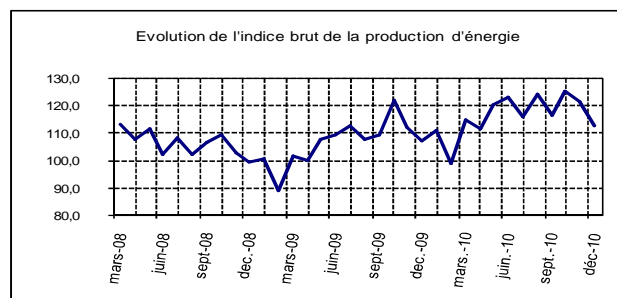


TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	dec.-09	janv.-10	févr.-10	mars.-10	avr.-10	mai.-10	juin.-10	juil.-10	août-10	sept.-10	oct.-10	nov-10	déc-10 / nov-10	12 mois-10 / 12 mois-09	dec-10 / dec.-09	
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	161,1	146,2	131,2	147,7	135,1	136,2	139,4	137,4	116,8	96,9	152,9	161,2	164,5	2,1	6,8	2,1
Extraction de phosphate	16	197,1	195,6	178,1	185,7	203,3	191,7	175,2	167,9	126,2	104,8	202,2	211,3	210,7	-0,3	14,8	6,9
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	136,6	136,7	95,2	129,3	80,6	108,2	116,7	120,2	103,1	58,3	115,0	145,4	139,7	-3,9	-4,3	2,3
Extraction ou production de sel et de natron	15	142,3	101,2	110,1	121,7	106,0	99,4	119,5	118,6	117,6	119,2	130,6	120,5	135,2	12,2	4,2	-5,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	106,7	121,9	97,4	133,3	105,5	104,6	99,9	83,5	83,2	70,6	77,0	74,5	111,9	50,2	0,2	4,9
Transform. et conserv. de poissons, crustacées et mollusques	41	76,2	59,8	48,0	111,7	72,8	73,3	81,0	122,8	120,5	90,9	83,2	40,5	64,8	59,8	-30,3	-15,0
Fabrication de corps gras	48	81,1	98,2	32,1	83,7	62,9	79,2	68,5	76,1	51,6	59,2	104,1	66,8	39,3	-41,2	1,3	-51,6
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	112,9	109,0	98,0	121,3	110,2	111,9	103,5	120,6	141,2	114,9	94,1	115,9	110,7	-4,5	2,9	-1,9
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	161,6	104,6	113,7	174,7	133,1	101,6	97,1	117,8	127,2	110,2	103,3	135,6	96,6	-28,8	-8,1	-40,2
Confiserie, chocolaterie	12	153,2	165,5	166,1	166,1	160,1	97,4	123,7	105,2	111,1	93,5	133,2	129,9	152,1	17,0	-4,2	-0,8
Fabrication de sucre	111	98,2	145,3	118,2	119,9	105,5	116,8	71,6	0,0	0,0	0,0	0,0	10,0	103,5	930,8	12,0	5,4
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	143,1	120,3	105,4	316,6	254,6	150,1	135,5	0,0	0,0	2,6	104,4	99,3	129,1	30,0	-0,8	-9,8
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	114,0	159,3	172,1	222,5	98,9	135,4	176,7	209,4	178,3	158,3	178,4	143,7	207,1	44,1	6,1	81,8
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	112,1	138,2	138,2	138,2	138,2	83,7	188,0	171,5	187,8	114,4	95,4	113,0	213,1	88,6	21,8	90,0
Fabrication de boissons	36	138,2	124,0	105,6	116,9	111,0	98,3	109,8	109,4	104,2	103,1	107,6	116,6	137,6	18,0	8,5	-0,5
Fabrication de produits à base de tabac	18	119,0	102,5	80,2	93,4	61,9	79,3	86,6	49,5	80,3	72,3	60,4	84,2	94,3	12,0	-25,2	-20,8
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont	16	17,5	144,5	144,4	46,8	2,8	3,0	3,2	3,8	3,6	3,5	1,3	3,5	64,9	1778,1	-54,8	271,1
Egrenage de coton	13	18,2	172,4	172,8	51,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	75,1	-	-55,2	312,0
INDUSTRIES DU BOIS	1	68,0	76,1	80,5	111,1	82,6	42,0	72,3	78,9	87,7	79,4	113,2	97,0	42,0	-56,7	49,3	-38,2
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	138,4	135,5	121,1	159,1	158,8	136,1	155,4	117,0	136,1	130,2	78,8	135,1	167,0	23,6	-0,4	20,6
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	117,9	103,8	86,7	139,3	96,6	137,0	127,4	124,3	75,7	73,7	135,4	104,5	122,1	16,8	1,3	3,6
Raffinage pétrolier	47	167,7	23,0	59,9	190,8	78,5	164,5	62,2	152,9	97,1	56,2	176,1	55,0	136,8	148,4	-13,8	-18,5
Fabrication de produits chimiques de base	49	159,4	251,2	138,4	144,8	162,4	163,8	231,3	159,5	76,2	96,6	164,4	236,5	197,1	-16,7	9,5	23,7
Acide phosphorique	43	181,5	286,1	157,6	165,0	166,0	186,6	202,1	152,2	86,8	97,1	184,8	201,4	193,5	-3,9	10,3	6,6
Engrais	6	0,0	0,0	0,0	0,0	136,6	0,0	440,8	212,0	0,0	93,3	17,3	488,5	222,7	-54,4	2,1	-
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	31,2	19,4	80,5	178,6	19,3	211,5	224,0	155,6	78,0	134,7	177,8	25,7	39,6	53,7	10,1	26,8
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	42,5	39,6	41,0	36,6	25,4	16,9	27,4	24,4	24,5	19,9	20,4	27,1	39,3	44,8	-6,2	-7,5
Fabrication de peinture et vernis	10	28,6	51,2	47,4	51,0	51,0	44,6	26,5	42,1	38,5	30,7	44,6	42,4	51,9	22,3	0,9	81,4
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	107,2	134,8	95,3	128,8	115,3	113,1	124,1	140,3	128,9	103,9	114,7	107,7	132,6	23,1	2,5	23,6
Fabrication de produits en matières plastiques	13	116,1	116,3	108,4	105,2	99,9	99,9	93,5	88,3	104,2	86,4	102,1	91,5	112,7	23,1	4,1	-3,0
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	130,6	142,7	120,8	148,2	156,5	157,2	150,7	148,7	125,0	92,7	135,2	110,4	143,2	29,7	22,0	9,7
INDUSTRIES MECANQUES, dont	28	103,2	97,4	98,6	91,6	98,1	90,2	101,0	82,5	104,2	73,5	100,3	97,6	99,2	1,7	19,3	-3,8
Produits de la sidérurgie	9	123,0	149,4	117,6	89,9	109,6	106,3	111,3	117,0	137,4	65,6	124,8	114,9	112,7	-1,9	33,1	-8,4
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	126,1	95,8	146,2	114,5	118,5	106,5	134,7	94,7	120,5	93,8	118,4	120,3	135,2	12,4	10,9	7,2
Fabrication de machines et matériels électriques	8	66,2	39,7	33,4	71,2	70,0	57,7	59,9	34,7	61,0	65,1	59,7	63,2	62,7	-0,9	-3,1	-5,3
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	115,6	110,2	97,0	109,1	102,7	113,0	110,7	105,3	104,3	102,7	96,6	107,5	111,6	3,8	-1,9	-3,5
ENERGIE	141	106,9	111,0	98,7	114,6	111,1	120,0	123,1	115,9	123,9	116,1	124,8	121,3	112,2	-7,5	9,1	4,9
Production et distribution d'électricité	82	104,6	104,4	94,4	110,6	108,3	119,8	128,6	118,7	132,5	119,3	132,4	127,0	113,7	-10,5	11,6	8,7
Captage, traitement et distribution d'eau	59	110,2	120,1	104,8	120,1	115,0	120,3	115,5	111,9	111,8	111,5	114,2	113,5	110,1	-3,0	5,7	-0,1
INDICE D'ENSEMBLE	1000	124,0	121,4	102,2	132,3	113,3	120,8	117,4	107,5	96,3	82,7	106,2	96,8	120,8	24,8	3,4	-2,6

TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	2009	2010											
	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept	oct.	nov.	déc.
Phosphates (000) tonnes	98,0	97,0	87,0	91,0	100,0	93,0	87,0	83,0	62,0	52,0	98,1	102,0	103,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	0,0	0,4	2,4	2,1	1,8	3,6	0,2	0,8	1,2	0,1	3,9	4,8	2,8
Attapulgit (000) tonnes	18,7	21,7	13,2	18,1	10,4	12,2	17,5	17,6	18,3	8,8	18,3	26,6	21,6
Sel marin iode (000) tonnes	23,5	16,7	18,2	20,1	17,5	16,4	19,8	19,6	19,5	19,7	21,6	19,9	22,4
Huile brute (000) tonnes	4,5	9,5	2,0	5,9	6,2	7,2	4,7	4,4	2,5	3,9	4,7	1,9	0,9
Huile raffinée (000) tonnes	6,2	4,5	2,3	5,5	2,8	4,0	4,6	5,8	4,2	4,1	8,9	6,5	4,0
Farine de poisson (000) tonnes	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Farine de blé (000) tonnes	25,0	24,5	22,2	27,3	25,0	25,3	22,1	27,8	32,3	26,5	21,2	27,0	24,5
Conserves de thon (000) tonnes	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,1	0,4	0,6	0,2	0,3	0,1	0,1
Sucre en morceaux (000) tonnes	2,1	3,5	2,6	2,5	2,5	2,6	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	2,0
Sucre cristallisé (000) tonnes	9,9	13,6	11,6	12,2	10,0	11,4	5,5	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	10,8
Produits pétroliers (000) tonnes	82,2	7,4	28,5	83,6	39,3	84,7	31,6	76,5	53,0	26,1	86,9	26,0	73,3
Savon de ménage (000) tonnes	2,0	2,2	2,1	2,0	1,3	6,6	1,5	1,3	1,3	0,9	1,0	1,5	2,2
Engrais (000) tonnes	0,0	0,0	0,0	0,0	3,8	0,0	12,3	5,9	0,0	2,6	0,5	13,6	6,2
Ciment (000) tonnes	324,9	355,5	303,9	369,4	389,8	392,0	375,5	369,8	310,2	229,2	336,4	275,8	358,3
Electricité (000) mwh	206,5	206,2	186,3	218,4	213,8	236,5	253,8	234,4	261,6	235,6	261,5	250,7	224,4
Eau potable (000 000) m ³	11,9	13,0	11,3	13,0	12,4	13,0	13,0	12,1	12,1	12,0	12,3	12,2	11,9
Acide phosphorique (000) tonnes	27,3	43,0	23,7	24,8	24,9	28,0	30,4	22,9	13,0	14,6	27,8	30,3	29,1
Coton fibre (000) tonnes	0,4	3,3	3,3	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5
Graines de coton (000) tonnes	0,2	2,7	3,3	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2
Bières (000) hls	16,9	13,1	12,5	12,6	14,0	13,1	15,3	14,0	13,2	11,3	13,1	14,7	17,0
Boissons gazeuses (000) hls	68,7	63,5	52,0	59,0	53,2	49,4	54,8	54,9	52,4	54,7	53,3	57,5	66,0
Cigarettes (000 000) paquets	11,1	9,5	7,5	8,7	5,8	7,4	8,1	4,6	7,5	1,3	5,6	7,8	8,8

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef de Bureau des Enquêtes de Conjoncture par intérim : **Bintou DIACK LY**

Rédacteur en Chef : **Bintou DIACK LY**

Collaborateurs : **Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15

